

<b>Nombre de membres en exercice: 6</b>		<b>Séance du 29 mai 2024</b>	
<b>Présents : 3</b>		L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf mai l'assemblée régulièrement convoquée le 29 mai 2024, s'est réunie sous la présidence de	
<b>Votants: 3</b>		<b>Sont présents:</b> Didier GUILLAND, Philippe MARTIN, Sylvie NAJOTTE	
		<b>Représentés:</b>	
		<b>Excuses:</b>	
		<b>Absents:</b> Yolande MAUCOTEL, Charlene ROYAL, Stephane SPAK	
		<b>Secrétaire de séance:</b> Philippe MARTIN	

Objet: Vote de crédits supplémentaires - eau montigny - 2024 031

Le Maire expose au Conseil Municipal qu' il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
28156 (040)	Matériel spécifique d'exploitation		52.20
28158 (040)	Autres matériels, outillage technique		191.10
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>243.30</b>
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>243.30</b>

Les chapitres 040 et 042, opérations d'ordre sont ainsi équilibrés en recettes et en dépenses pour 11995.51 €

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à MONTIGNY-LES-VAUCOULEURS, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Intégration parcelle au régime forestier - 2024 033

Suite à l'achat de la parcelle ZI 24, lieudit LA PLAINE DES FOURNEAUX, superficie de 43 ares et 84 ca acquise le 2 avril 2024 par la commune de MONTIGNY LES VAUCOULEURS aux termes d'un acte reçu en l'étude de Maître Laurence DROIN et Francis PAUL 23 Rue des CAPUCINS à TOUL, parcelle en nature de bois, le conseil municipal après en avoir délibéré décide de l'intégrer au régime forestier.  
fait et délibéré ce jour le 29 mai 2024.